

ATELIER COMPLEXITÉ ET POLITIQUES PUBLIQUES

Dans tous les pays et particulièrement en Europe, les citoyens, les magistrats et les acteurs publics en général déplorent la complexité normative. Après deux rapports (1991, 2006) du Conseil d'Etat sur ce thème, une loi organique a été votée en 2008 pour tenter d'agir sur les causes de ce phénomène en rendant notamment obligatoires les études d'impacts.

Depuis une quinzaine d'années, l'étude des systèmes complexes a fait de grands progrès tant du point de vue des méthodes que de la formalisation. Le champ des applications touche des champs aussi variés que la physique, la biologie, les sciences cognitives ou les sciences sociales. Ces systèmes font émerger des propriétés nouvelles non observables au niveau des éléments constitutifs, par une dynamique difficilement prédictible et rendent vaine toute analyse en sous-systèmes plus simples.

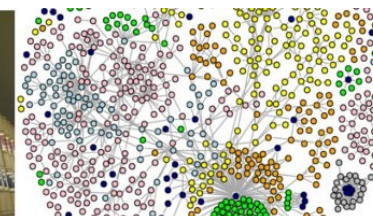
Actuellement les recherches sur les systèmes complexes se développent au niveau international du point de vue de la modélisation et en vue d'applications. Parmi les domaines privilégiés, le droit comme réseau de normes en évolution et en interaction est un domaine de plus en plus étudié. De même les politiques publiques deviennent un sujet à part entière dans la mesure où les politiques dites *linéaires* ne semblent pas prendre en compte la complexité des réseaux d'acteurs impliqués par un système de normes.

Nous avons mené une première recherche sur ces questions dans le cadre de l'ACI « Systèmes complexes en SHS » (2004-2007) et noué des liens entre Science du droit et complexité lors d'une Ecole sur Droit et systèmes complexes à Berder (2005) qui a réuni des chercheurs et doctorants dans les deux disciplines.

Afin de voir comment les systèmes complexes ont été abordés par diverses communautés scientifiques (juristes, politistes, sociologues mais aussi sciences cognitives, etc.), le CERSA-CNRS (Centre d'études et de Recherche de Sciences Administratives et Politique) et l'Observatoire Midi-Pyrénées (CNRS, IRD, CNES, Université de Toulouse) s'associent pour organiser la première édition de l'Atelier Complexité et Politiques Publiques.

Comité scientifique :

André-Jean Arnaud (CNRS)
Filipe Borges (CERSA-CNRS)
Danièle Bourcier (CERSA-CNRS)
Paul Bourguin (CREA, Ecole Polytechnique, RNSC)
Pompeu Casanovas (IDT, UAB Barcelone)
Elisabeth Catta (Commission supérieure de codification)
Jacques Chevallier (CERSA-Université de Paris 2)
Mireille Delmas-Marty (Collège de France)
Klaus Lenk (Université d'Oldenburg)
Pierre Mazzega (LMTG-CNRS)
Ugo Pagallo (Université de Turin)
Denise Pumain (Université Paris 1)



Atelier Complexité et Politiques Publiques

23 ET 24 SEPTEMBRE 2010

ISC-PIF, 57-59 RUE LHOMOND 75005 PARIS

Accueil ISC-PIF (lors de l'atelier) au 01.42.17.09.99

Renseignements : Romain BOULET (romain.boulet@lmtg.obs-mip.fr ou 05.61.33.26.56)

<http://complexitejuridique.wordpress.com>



INSTITUT DES SYSTEMES COMPLEXES



Organisateurs :

Romain Boulet (LMTG, CNRS)
Danièle Bourcier (CERSA, CNRS)
Meritxell Fernández (Institut européen de Florence)
Pierre Mazzega (LMTG, CNRS)

Programme

Jeudi 23 septembre
2010

9h00 : Accueil

9h20 : Mot de bienvenue des organisateurs (D. Bourcier, P. Mazzega)

9h30 : Discours d'ouverture (René Doursat, Directeur ISC-PIF et Paul Bourguine, Directeur RNSC, CREA, Ecole Polytechnique)

Session : Questions posées par la complexité dans les sciences sociales, économiques et juridiques

9h50 : Denise Pumain, *Les systèmes complexes et les sciences sociales : l'exemple de la géographie.*

10h20 : Danièle Bourcier, *Sciences du droit, complexité, sérendipité.*

10h50 : Pause café

11h20 : Louis Baslé, *L'Etat surmené entre l'indécidable et l'ingouvernable : une perspective lubmannienne.*

11h50 : David Chavalarias, *Réseaux sociaux : représentations en termes de systèmes complexes.*

12h20 : Pause déjeuner

Session : Systèmes complexes, modèles formels pour mieux appréhender la complexité

14h00 : Ugo Pagallo, *Complex Systems, Simple Laws: A Normative Approach to ICTs and the Internet.*

14h50 : Romain Boulet, Pierre Mazzega, Danièle Bourcier : *Réseaux normatifs relatifs à l'environnement : structures et changements d'échelles.*

15h20 : Jacky Legrand, *De la description structurelle aux interactions en Droit : contribution des complexes simpliciaux.*

15h50 : Pause café

16h20 : Filipe Borges, *Réseaux de neurones et raisonnement du juge.*

16h50 : Francis Rousseaux, Eddie Soulier, Pierre Saurel, Houda Neffati, *Agencement multi-échelle de territoires à valeur ajoutée numérique.*

17h20 : Pierre Mazzega, Romain Boulet, Meritxell Fernández, *Première analyse réticulaire du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin Adour-Garonne (SDAGE 2010-2015).*

Programme

Vendredi 24 septembre
2010

9h00 : accueil

9h20 : Table ronde *La complexité du droit face au législateur et au juge*

Avec la participation de

- Jacques Caillosse (*Complexité et droit public.*)
- Pompeu Casanovas (*Complexité et médiation*)
- Elisabeth Catta, (*Que fait le juge face à un texte complexe ?*)
- Philippe Dautry (*L'évaluation de la mise en œuvre de l'article 5 de la Charte de l'environnement relatif à l'application du principe de précaution.*)

10h50 : Pause café

11h20 : Feuille de route *quels besoins et quels moyens pour l'étude de la complexité en sciences juridiques ?*

Compte Rendu

12h20 : Pause déjeuner

Session : Représentations de raisonnements complexes dans l'action publique

14h00 : Klaus Lenk, *Innovation Impact Assessment: Une procédure pour évaluer ex ante la complexité résultant de la mise en œuvre d'une politique publique.*

14h50 : Eva Debray, *Complexité, libéralisme et liberté négative.*

Session : Champs d'applications

15h20 : Etienne Le Roy, *L'anthropologie du droit au service de la complexité juridique.*

15h50 : Pause café

16h20 : Pierre Saurel, *Modélisation macroscopique de l'écosystème politique de gestion des données personnelles en France.*

16h50 : Josep Maria Borràs, Joan Prades, Joan Pere Plaza, *Équipes multidisciplinaires en cancer et systèmes adaptatifs complexes. Vers une nouvelle approche de la pratique clinique en oncologie.*

17h20 : Synthèse